

STAGE AGRÉÉ SSCT INITIAL : PRÉVENIR ET INTERVENIR

(3 JOURS - MOINS DE 50 SALARIÉS)

OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des champs d'intervention SSCT

S'initier aux méthodes de diagnostic des risques

Être acteur de la prévention et de la santé au travail

Le stage intra permet une adaptation au secteur d'activité mais cette formation est aussi disponible en inter (voir page 44). Les élus de CSE d'entreprises de moins de 50 salariés ont accès à la formation SSCT pour acquérir les notions essentielles à l'analyse des situations de travail et contribuer à la prévention des risques professionnels : une formation obligatoire prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

OUVERT
À L'ENSEMBLE
DES ÉLUS DU CSE,
FINANCÉ PAR
L'EMPLOYEUR

LES MOYENS DU CSE DANS SON RÔLE SSCT

Principes de prévention et mission générale SSCT.

Les relations avec l'inspecteur du travail et le service de médecine du travail.

Accès à l'information (sources internes et externes).

LES INTERVENTIONS DU CSE

Le traitement des points SSCT en réunions CSE.

Visites et inspections régulières, enquêtes conjointes.

Le Danger grave et imminent (DGI).

L'alerte en cas d'atteinte à la personne (harcèlement, discrimination...).

Accident du travail, maladie professionnelle, inaptitude.

L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DUERP

Les notions de santé physique et mentale, de situations de travail.

La charge de travail, les facteurs d'ambiance physiques.

Les risques psycho sociaux (RPS) dont le stress et le harcèlement moral.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS).

L'aménagement des locaux.

Synthèse et suivi : revue du document unique (DUERP) et exercice.

L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT

Exercices avec le formateur (analyse de postes de travail, des espaces et ambiances).

La visite : préparer la conduite d'entretien et observer des situations de travail.

L'enquête : recueil des données subjectives et objectives, conduite des raisonnements.

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par la méthode de l'arbre des causes.

 DURÉE
3 JOURS

 TARIFS
1100 € NETS
PAR STAGIAIRE